

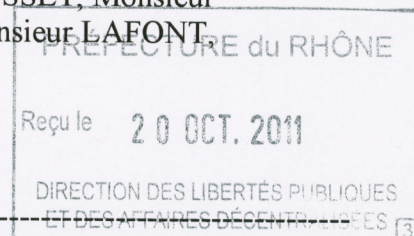
Communes de St Bonnet de Mure et St Laurent de Mure

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU 12 OCTOBRE 2011**

L'An Deux Mille Onze, le Douze Octobre, à Dix Neuf Heures, le Conseil Syndical, dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Bernard BEGUIN.

Etaient présents : Monsieur BEGUIN, Mme GUICHERD, Monsieur JOURDAIN, Monsieur ROUX, Mme BARET, Mme NICOLAS, Monsieur CAILLET ROUSSET, Monsieur DENISSIEUX, Monsieur FIORINI, Monsieur GELIN, Monsieur LAFONT, Monsieur PARTRAT.

Monsieur BEGUIN présente un pouvoir de Mme FOUILLAT
Monsieur DENISSIEUX présente un pouvoir de Monsieur EVANGELISTA



Objet : Afin d'intégrer des changements résultant de la mise à jour de l'inventaire comptable et demandées par la Trésorerie, il convient de modifier les inscriptions budgétaires de l'exercice 2011 sans incidence sur l'équilibre général du budget.

Décision

Modificative n°2

Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Dépenses de fonctionnement		
Chap 23 : virement à la section d'investissement	4 700€	
Art 6811 Chap 42 : opérations d'ordre entre section		4 700€
Recettes d'investissement		
Chap 021 : virement de section de fonctionnement	4 700€	
Art 28158 Chap 40 : opérations d'ordre entre section		4 700€

Après délibération, A l'unanimité
Le Conseil Syndical :

- **APPROUVE** la Décision Modificative n°2 indiquée ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les actes afférents à cette décision.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS
ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS

Le Président du SIM Certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au Représentant de l'Etat et au Comptable du Trésor Public.

Fait à St Laurent de Mure, le 13 octobre 2011

Le Président

Bernard BEGUIN

